

Le 22/05/2024

OBJET : Article Magazines municipaux

Comment obtenir sa carte d'accès en déchèterie ?

Pour accéder aux déchèteries, chaque usager doit être muni d'une carte délivrée gratuitement par le Sigidurs. Ce système d'identification est strictement personnel et obligatoire. Leur accès est uniquement réservé aux particuliers venant avec un véhicule léger.

Deux possibilités pour en faire la demande

1. **Par mail** : envoyez un mail à svm@sigidurs.fr avec les pièces justificatives suivantes :
 - Une copie de la pièce d'identité (*carte d'identité, passeport, permis de conduire*)
 - Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (*taxe d'habitation, quittance électricité ou eau...*)
 - La carte grise du ou des véhicules utilisés. *Les justificatifs doivent tous être au nom de la même personne*
 - Possibilité de mettre 2 personnes sur la même carte en joignant les pièces justificatives pour les 2 personnes.
2. **Par voie postale** : envoyez une copie des documents cités ci-dessus par voie postale à :
Sigidurs - Service Carte Déchèterie - 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles

Pour toutes questions concernant la création de la carte ou des déchèteries, contactez les agents du numéro vert au 0 800 735 736, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.